ATTESTATION - Situation administrative

Dénomination du CISP:

N° d'agrément:

*Conformément à l'article 5 de l'arrêté d'exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle, les documents et attestations établis par les organismes compétents en application de l’article 4 ayant une période de validité de sept jours calendrier débutant le jour de leur établissement par l’Office,*

Je soussigné(e)

Domicilié(e)

ATTESTE:

que je débute effectivement ma formation au sein du centre durant cette période de validité et que ma situation administrative n’a pas changé depuis lors.

Je certifie sur l'honneur que ma déclaration est sincère et exacte.

Fait à , le

 Nom, prénom et signature du stagiaire